

chemin tarissait la source du revenu que pouvait rapporter le commerce des pelleteries.

8. *Qui sollicita auprès du roi la commission du marquis de La Roche?*— Ce fut Chauvin, capitaine de vaisseaux. Il obtint le privilège exclusif de la traite, tel que l'avait eu le marquis de La Roche. Il établit un comptoir à Tadoussac, en 1599, et fit en Canada deux voyages, qui lui furent très profitables, mais qui avancèrent fort peu les intérêts de la colonisation, parce qu'il ne s'occupa guère que de son commerce.

9. *A qui fut confié le sort du Canada, après la mort de Chauvin?*— Au commandeur de Chates, gouverneur de Dieppe, homme de beaucoup de mérite et d'expérience.

10. *Quels moyens prit M. de Chates, pour assurer le succès de son entreprise?*— M. de Chates commença par former une compagnie puissante, qui pût subvenir aux frais de l'expédition; puis, avant de risquer une colonie, il chargea (1603) Pontgravé et Champlain de bien examiner les lieux, afin de le mettre en état, l'année suivante, de faire un meilleur choix. Malheureusement, le commandeur mourut peu de temps après.

11. *Que firent Pontgravé et Champlain dans leur voyage?*— Ils commencèrent par se concilier la bienveillance des sauvages, avec lesquels ils contractèrent une alliance solennelle à Tadoussac; puis ils remontèrent le fleuve